MEDITATIONS
DE L'HERMITE VALERIAN.

TRADVITES DE BON Normand en vieux Gaulois, par vn Pelerin du Mont S. Michel en faueur de tous bons François.

M. DC. XXI.

Case
F
39
.326
1621 far2

51-327

MEDITATIONS DE L'HERMITE VALERIAN.

TRADVITES DE BON NORMAND en vieux Gaulois, par vn Pelerin du Mont S. Michel en faueur de tous bons François.

PVisse-ie, ô Tout-puissant, inconu des grands Roys,
Mes solitaires ans, acheuer par les bois.

Disoit vn des grands Poëtes de nostre siecle, d'autant que les esprits recueillis dans la solitude des deserts sont plus propres à la Meditation que ceux qui sont iournellement occupez dans le continuel trictrac du monde : Ainsi poussé d'vn mesme ressentiment, & apres auoir recognu les vanitez de la Cour, où i'ay esté esleué des ma ieunesse, & passé la plus part de mes ans, i'ay choisi ce petit Hermitage au sommet de cette montagne, pour y contempler auec plus de repos la grandeur des merueilles de Dieu, & l'inconstance des affaires mondaines. Que si quelqu'vn neantmoins trouue en ce discours beaucoup de choses des occurences du temps, & que là-dessus il vienne à blasmer mon genre de viure, en taxant l'exercice de ma vie, comme contraire à la profession d'vn simple Hermite, soustenant estre impossible de bien vacquer aux contemplations spirituelles parmy le meslange des temporelles, ie le supplie auant me condamner de ruminer pieusement, que l'on ne peut mieux remarquer la bonté de Dieu, sa Iustice, & sa misericorde

qu'en jettant les yeux ſur les deſſeins des extrauagances humaines; Quiconque medite autrement reſſemble au Iuge qui condamne ſur le moindre recit de l'vne des parties, au lieu de les eſcouter toutes deux, auant que donner ſa Sentence : Car on ne peut bien mediter en la Iuſtice de Dieu, que l'on ne tombe auſſi toſt ſur l'enormité des pechez des hommes, ny admirer ſa bonté, que par la cognoiſſance de l'enorme malice des mortels, partant il n'eſt incompatible ny mal-ſeant à vn pauure Hermite ſeulet d'eſleuer ſes Meditations ſpirituelles ſur les inſolences des temporelles : Non plus qu'au Pere Arnoux, de dire tous les iours ſon Chappelet au milieu des cabales de la Cour : Car comme le Soleil jette ſes rayons generalement ſur toutes les choſes d'icy-bas, tant bonnes que mauuaiſes, ſans pour cela en ſoüiller ſa lumiere; De meſme l'homme de bien peut entretenir ſon eſprit de toutes les actions humaines, ſans que ſon ame en ſoit entachée, ny empeſchée de s'acquiter de ce qu'il doit à ſa profeſſion : Au contraire, cette occupation le porte à implorer iour & nuict la Diuine Majeſté, tant pour ſes pechez que pour ceux du peuple, & particulierement pour la protection de noſtre bon Roy, & de la pauure France, qui s'en va de toutes parts ruïnée, ſi bien toſt le Ciel ne met la main à ſa conſeruation, en preuenant les effets de ſa deſolation.

Les Meditations faictes de cette ſorte par l'examen des particularitez ſont bien plus édifiantes, & nous retirent bien autrement du mal que celles qui ſe font confuſément ſur le gene-

ral des choſes d'icy bas par vne aueugle croiance que l'on ſe forme que tout y eſt meſchant, laquelle en cette maniere condamne quelquefois ce qui eſt bon, & embraſſe ce qui eſt feint comme choſe ſaincte : Ainſi font ordinairement la plus part des bons Chartreux, & les ſimples Religieux des autres Ordres, qui n'ont veu le monde que dans vn liure, & qui ne ſçauent ce qui s'y paſſe, que par le deſguiſement d'vn recit affetté, exagerant par fois vne choſe plus grande qu'elle n'eſt, & puis paſſans legerement par-deſſus vne autre de tres-grande conſequence : Là ou celuy qui clair-voyant penettre dans l'origine du bien & du mal, s'aproche puis apres de Dieu auec vne toute autre lumiere que ceux qui vont ainſi à taſtons dans les tenebres des ignorances de leurs conceptions : De là viennent les riſées que l'on faict des Meditations groteſques que font ces idiots Religieux, peu verſez aux matoiſeries du temps, qui eſt cauſe que les ſages mondains s'en gauſſent, les nommans r'eſueries de Cloiſtre, ce qui les endurcit, au lieu de leur attendrir le cœur, auec les atteintes d'vne nuë verité : Partant il faut icy auoüer, que tant s'en faut que la cognoiſſance du Galimatia du monde nous empeſche d'aprocher de celle de Dieu, qu'au rebours, elle nous diſpoſé à nous d'eſtacher plus gayement des vanitez qui nous enueloppēt en les meſpriſant comme groſſes eſtoupes, qu'vne ſimple eſtincelle reduict en vn moment en cendre.

La nourriture que i'ay pris dés ma ieuneſſe dans vn Palais Royal, ma donné quelque adreſſe des meſlanges du monde, dont ie me

sers encore aujourd'huy, pour demesler en beaucoup de choses le vray d'auec le faux: C'est le seul fruict que i'ay rapporté de la Cour, où ie confesse que i'ay veu faire beaucoup de mal, & peu de bien, ce qui a esté cause de me la faire mespriser, & de luy dire Adieu, pour me retirer auec Dieu en cet Hermitage escarté, où ie n'ay eu autre dessein en y entrant que d'y rouller le reste de mes iours en prieres, me distrayant tant qu'il me seroit possible de la visite des Courtisans, & importunité des ames bigottes, qui ne peuuent viure, ny laisser autruy en repos, mais tant s'en faut que i'y aye rencontré ce que ie m'estois promis pour ce regard, qu'au contraire ie ny ay pas si tost esté que i'ay eu sur les bras certains esprits malades par l'inquietude de leurs fantasies, qui se rendoient iournellement vers moy, pour chercher consolation : Ce chemin estant tracé par la saincte renommée d'vn vieux bon Hermite, qui estoit auparauant moy en ce lieu, à la place duquel i'ay succedé, & non à la capacité qu'il s'estoit acquise durant 48. années de vie solitaire, pendant lesquelles il auoit faict des rares recueils, tant des choses passées de son temps, que par luy predites : Ce qui l'auoit rendu si celebre, que ce n'estoit qu'vn concours de peuple qui venoient de toutes parts pour auoir ses aduis.

Cette grande renommée m'esguillonna à deux choses. La premiere à l'imiter, puis que i'estois son successeur, & la seconde à recueillir les rares preceptes que les vilageois d'icy à l'entour racontoient auoir apris de luy.

Comme i'estois en cette peine, me pourme-

nant en mon iardinet, il me prit enuie d'arracher vn vieux laurier ſec, qui eſtoit dans l'vn des coings d'iceluy, m'eſtant eſtonné pluſieurs fois de ce que la curioſité de mon predeceſſeur ne l'auoit porté à l'oſter pour y en planter vn autre. Or foüiſſant à l'entour pour le deſraciner, ie rencontre vn gros caillou noir, fendu en deux pieces raſſemblez, leſquels ayant deſ-iointes, ie trouue eſcrit dedans vn quatrain qui contenoit ces mots,

Ce laurier ſec autresfois verdoyant
Eſt vn augure à l'Eſtat de la France,
Victorieux on l'a veu foudroyant
Et auiourd'huy il tombe en decandence.

Cette lecture me tinſt vn long temps l'eſprit en ſuſpens, pour auoir en ſoy quelque choſe de ſiniſtre, toutesfois apres auoir eſleué les yeux au Ciel, à ce qu'il luy pleut garantir cette Couronne de tout mauuais preſage, ie continuay mon petit trauail, & ayant tiré encore quelque pellee de terre i'apperçois vn autre caillou comme le premier, dans lequel eſtoient ces vers,

Pauures Bourbons ne cherchez plus
Des Couronnes pour vos victoires
Ce laurier mort icy reclus,
Vous preſage des couleurs noires.

Alors ie m'arreſtay tout court, touché de ie ne ſçay quel eſtonnement, qui neantmoins m'eſchaufa le courage d'acheuer mon entrepriſe. Ce que ie fis, tantoſt auec des tremblemens du corps tantoſt des mouuemens extraordinaires de l'eſprit : en fin apres auoir aſſez approfondy la foſſe le laurier cheut par terre, & tombant, ie deſcouure vne petite caiſſe de pierre qui me

mit en ſoupçon que quelque nouueau myſtere y pourroit eſtre caché : auſſi toſt meu d'vne nouuelle curioſité, i'oſte le couuercle, & apperçois dedans deux inſtrumens, l'vn faict comme les lunettes de Holande, dont vſe le Duc de Boüillon pour prendre de loing les viſees, deſquelles Monſieur le Prince auroit grand beſoin de s'ayder, encore plus le Comte de Soiſſons, & l'autre en forme d'entonnoir, à la façon de celuy dont ſe ſert le Mareſchal Deſdiguieres, pour oüyr plus facilement les perſuaſions de Bulion & d'Eagent. Apres ie trouue vn memorial eſcrit de la main du bon homme enueloppé d'vne grande Carte, repreſentant le Royaume de France, auec toutes ſes Prouinces qui eſtoit fort vieille, toute deſchiree par lambeaux & au milieu eſtoit eſcrit en lettre rouge, *Paſſatienpo de Caſtilla:* Outre ce deſlabrement elle eſtoit rongee en tous endroits, & aux bordures eſtoit eſcrit en lettres noires, *Meſnage de fauoris* : Sur le dos y auoit en gros caracteres, *Deuinez qui a faict le pis*, ladicte Carte & liure rempaquetez d'vn eſchantillon de l'eſtendart benit que le Pape Gregoire XIIII. donna à *Sfondrat ſon nepueu*, lors qu'il conduiſit en ce Royaume les troupes enuoyees du Vatican au ſecours de la ſaincte vnion Catholique, l'an 1591.

Toutes ces choſes mytologiques, pleines de veritables myſteres me firent reſſouuenir des tapiſſeries myſtiques du Catholicon. Apres i'ouure le liure, dans lequel le bon Hermite auoit eſcrit en formes de iournalier les occurrences plus memorables aduenuës de ſon temps auec quelques ſages aduis, tant ſur les affaires

paſſees

veillance publique, à fin de s'en garantir au preiudice de ſon Maiſtre : Qu'ainſi ne ſoit, toutes les actions que Luyne a iugé eſtre agreables aux François (qui ſont rares) il ſe les a voulu attribuer ſeul, & là où il a preueu de la haine, il en a chargé les autres : A il fallu verifier quelque pernicieux Edicts aux Parlemens : Il s'eſt ſeruy de la preſence du Roy, & de celle des Princes, mettant à couuert ſa tyrannie aux deſpens de la reputation d'autruy ; A il fallu retrancher les penſions ? Il a faict porter le roolle d'icelles par ſa Majeſté au logis du Comte de Chomberg, & luy s'en eſt allé à Leſigny, à fin que le meſcontentement de la Nobleſſe tombaſt ſur le Roy, laquelle Luyne attire à luy par ce moyen, en leur promettant en particulier de les faire reſtablir par ſon credit, ſe faiſant ainſi des creatures aux deſpens du Roy : Que cecy ne ſoit tres veritable, il eſt bon de remarquer à ce propos vne gentille ſoupleſſe qu'il fit au camp d'Angers ; c'eſt qu'apres la drollerie du Pont de Sé, on miſt quelques ſoldats bleſſés dans l'Hoſpital pour les faire penſer. Le Roy leur enuoya a chacun vn eſcu cars, & par apres Luyne leur fit donner par vn des ſiens à chacun vne piſtole, pour monſtrer ſa liberalité, en brauade de ſon Maiſtre. N'eſt-ce pas la vn bon valet qui ſe ioüe de la reputation de ſon Prince ? Quand il a voulu reſtablir la Polette, & ſçachant que l'Edict agreoit aux Officiers du Parlement, Luyne y a voulu aller ſeul, pour monſtrer qu'il en eſtoit l'autheur, Mais quand il a fallu verifier l'alienation des quatre cens mil liures de rente ſur le ſel, il y a enuoyé Monſieur frere du Roy, employant vn innocent au mini-

ſtere de ſes voleries. Voila la routine qu'il pratique en ſes pernicieux deſſeins : Qui ne voit pareillement que pour dominer touſiours, il tient Monſieur frere du Roy ciuilement priſonnier ? Quand il vint à Paris pour y faire verifier les derniers Edicts, les Bourgeois croyoiét qu'on l'alloit conduire dans la Baſtille : Il eſtoit dans vn caroſſe auec le ſieur d'Ornano ſon Gouuerneur, nulle Nobleſſe à l'entour de luy, ſinon vne compagnie de carabins conduits par d'Eſplan, ayans tous le corcelet & l'armet en teſte : N'eſt-ce pas de bonne-heure accouſtumer ce ieune Prince à la ſeruitude d'vn Fauory qui veut regner ? La Royne mere n'eſt-elle pas ſous ſa captiuité ? Ne la fait-il pas ſuiure les armées : ſans auoir reſpect à ſa qualité, & à ſon ſexe, ny aux incommodités de la longueur du voyage ? Qui a iamais veu mener à la guerre des femmes & des enfans ? Il traine apres luy le Mareſchal Deſdiguieres, qui ſur ſes vieux iours ſacrifie laſchement, l'honneur de ſa fortune aux pieds inſolens de celle de Luyne. Le Pleſſis-Mornay ſuit honteuſemét ſon chariot triomphal, apres auoir faict vn ſecond volume du Miſtere d'iniquité, pour dedier à Parabelle & Braſſac : Ce n'eſt pas iuſques à la perſonne du Roy qu'il n'apende à ſes trophées, & à laquelle il ne donne des attaintes furieuſes de ſon ambition. Vne des marques de la dignité Royalle giſt en la ſplendeur du reſpect que l'on luy rend, en quoy Luyne s'aquitte ſi mal, que par cette ſeule action il teſmoigne aſſez ſon peu d'affection, eſtant ſi irreuerend, qu'il traitte de toutes affaires, ſans le communiquer que lors qu'il luy plaiſt à ſa Majeſté, il parle à elle publi-

quemét le bõnet ſur l'aureille, il ſe fait mieux ſuiure qu'elle, & ce qui eſt à remarquer, il la meine à trouſſe bagage çà & là, où ſes intereſts particuliers l'appellét, ſans en prendre aduis du Conſeil ny meſme en parler à la Royne regnante, n'y à la Royne mere ſinon lors qu'on lés faict partir.

Tous les voyages precipités qu'il faict faire au Roy, n'ont eſté que pour aller debuſquer quelque Gouuerneur pour s'accommoder de leurs forteresſes. Il en fera de meſme de la Couronne, ſi on le laiſſe ſuiure ſa piſte. Pourquoy non? Si en trois ans & demy de faueur, de ſimple Gentilhommeau il a bien oſé effrontement ſe reueſtir de la charge de Conneſtable, au preiudice de ceux, qui de rang & de capacité le meritoient cent fois mieux que luy, ne pourra-il pas auec le temps s'approprier des fleurs de lys au preiudice des Princes du ſang auſſi? Et comme il a fruſtré les Ducs du Maine, de Guiſe, & le Mareſchal Deſdiguieres de la Conneſtablie, il pourra bien exclurre les Bourbons de la Royauté. La centurie que i'ay trouué dans le memorial de mon predeceſſeur doit faire reſuer ceux qui y ont intereſt, voicy ce quelle contient.

Les lys mourront en leur racine,
Deſſous vn ſiecle mal-heureux,
Lors que les François mal gré eux
Boiront du iùs de l'Aluine.

Cette Prophetie Marque grandement le temps preſent, ou l'on voit toutes choſes ſoubs le pouuoir abſolu de Luyne, qui en quatre ans a eſpuiſé le Royaume de Finance, & reduit ſon Maiſtre à l'emprunt. I'ay ouy vn des ſiens qui ſe vantoit auoir conduit grand nombre d'argent dans la

Citadelle d'Amiens,& asseuroit qu'il y auoit plus de trente milions de liures, c'est pourquoy lors que le Roy alla en Picardie, il n'entra dans ladite place que luy huictiesme, Luyne ayant commãdé qu'on refusast la porte aux Gardes mesmes de sa Majesté, & à toute la Cour: Adjoutés à cette immense richesse,& à ce grand nombre de villes qu'il tient, vn desir ambitieux de regner, l'infidelité des François qui sont aujourd huy à qui plus leur donne, la charge de Connestable qui luy attribuë l'authorité des armes, tout cela ensemble ne luy fraye-il pas le chemin à l'vsurpation? Qui l'empeschera d'y paruenir? Le Roy qui est tout bon, Monsieur son frere, qui est comme en prison? Les Princes, qui sont en diuision, ou la Noblesse, qui est adonnée à la corruption? Non, non, disent les Diaphoristes, le moindre mal qui peut arriuer à l'Estat, c'est la dissipation.

L'ambition d'honneur est tolerable aux hommes, d'autant qu'elle nous porte aux actions genereuses: Mais l'ambition de regner est redoutable, en ce que pour y paruenir elle pousse l'esprit aux actions tyranniques: Luyne tient tout a faict du dernier, il entreprend tout audacieusement, il ne paroist doux que pour tromper, & promet largement pour abuser ceux desquels il a besoin. Ie m'en raporte à Monsieur nostre premier President de Roüen, & Dieu vueille qu'il ne iouë vn tour d'ingrat au Roy, aussi bien qu'il a faict aux enfans de deffunct la Varanne, qui a esté l'autheur de l'auancement de Luyne, ayant procuré pour luy & ses freres neuf cens liures de pension, puis il fit tant vers le feu Roy qu'il l'augmenta à douze cens liures, & les introduisit Gentils-

hommes feruans pres fa Majefté alors Dauphin, & en recompenfe commēt a il traicté les enfans du deffunct? Iufques à defnier à la Comteffe des Vertus vn des moindres benefices vacans par le deceds de l'Euefque d'Angers fon frere, defquels Luyne a difpofé à fon plaifir : S'il a efté ingrat à cette maifon, & enuers beaucoup d'autres de fes bien-faicteurs: La continuation de fes procedures ne promet pas qu'il face mieux enuers le Roy. Tant l'ingrat eft vne befte abominable & mal-faifante!

Et d'autant qu'il ny a que les Princes qui le peuuent trauerfer en fon agrandiffement, j'efcoutois vn des fublimes fpeculateurs du temps qui racontoit que le premier confeil que D'Ealgen & le Pere Arnoux donnerent à Luyne fut d'empefcher le retour de la Royne mere pres du Roy. C'eft pourquoy ce Iefuite fut enuoyé à Blois vifiter ladicte Dame, où eftant il s'efforça pieufement de perfuader, voire de faire iurer à cette Princeffe fur les Sainctes Euangiles qu'elle ne reuiendroit en Cour, ny demandroit à voir fes enfans, que quand les affaires du Roy le permettroient, c'eft à dire celles de Luyne: & le fecond confeil fut de trauailler au pluftoft à mettre la des-vnion entre les Princes, ce qu'il a fi bié pratiqué, qu'il a eu cét aftuce de faire croire à fa Majefté, que luy & fes freres eftoient les feuls fidelles feruiteurs, fur lefquels elle fe doit repofer, rebuttans generallement tous les autres, de quelque qualitez qu'ils fuffent. Ce n'eft pas iufques à la Royne qu'ils efloignent tant qu'ils peuuent des embraffemens du Roy. Ils portent l'efprit de fa Majefté à viure en foupçon de Monfei-

gneur ſon frere,& ſur tout de la Royne ſa mere: En ſuitte de cela pour ruiner les Princes plus ſa-cilement, Luyne a ſemé la diuiſion parmy eux: Premierement il faict ſon poſſible, à ce que Monſieur frere du Roy, & Monſieur le Prince ne s'entre-aiment point, ſe ſeruant à cét effet de certains valets qui font tous les iours des petits rapports à l'vn & à l'autre pour alterer leur affe-ction. Pareil ſoin a-il qu'il ne ſe renouë aucune intelligence entre la Royne mere & ledict Sei-gneur Prince, à fin de ſubſiſter touſiours aux deſ-pens des deux: Le meſme fait-il entre ledict Prince & le Comte de Soiſſons; & ſont tous ſi aueuglez de ne preuoir que Luyne triomphe de leur ſimplicité: Que Madame la Comteſſe ſe ſouuienne que lors qu'il reſolut de continuer la detention du Prince au Bois de Vincennes, il luy proteſta de la ſeruir en tous les intereſts de Mon-ſieur le Comte, & ne vouloir tenir ſa fortune que de ſa bien-veillance, employant au meſme inſtant (notez ceci) le verd & le ſec pour aliener l'ancienne amitié qui eſtoit entre ladicte Dame & ledict Seigneur Prince. Puis quand il a veu ne le pouuoir plus detenir priſonnier, il a quitté le Comte, & taſché de gaigner le cœur du Prince, lui faiſant entendre qu'il trauailloit à diſpoſer l'eſprit du Roy à lui donner la liberté, afin de l'o-bliger par là à s'oppoſer aux efforts nouueaux d'vn grand parti qui ſe formoit contre la tyran-nie des trois freres. Non content de cela pour ſe deſcharger de la detention du Prince & des en-fans qui luy eſtoient morts dans le Bois de Vin-cennes, Luyne lui faict entendre fauſſement que ladite Dame auoit empeſché ſa liberté pour

le rendre par là irreconciliable. Voila comme il a abandonné le Comte, sans se souuenir de l'assistance qu'il en a receu, & s'est appuié du Prince en ces derniers mouuemens qu'il a puis apres quitté, quand il à pensé n'en auoir plus affaire, & s'est remis auec ledit Comte duquel il se seruira & le trompera comme auparauant. Autant en a il faict de la maison de Lorraine, de laquelle il a tiré de grãds suports, & puis a faict des nazardes à Monsieur de Guise, auquel il auoit promis la charge de Grãd Mareschal de Camp & armée, pour lui faire quitter ses pretentions de Connestable: Monsieur du Mayne a esté traicté de mesme, auquel cette dignité appartenoit, & par merites, & par promesses du Roy: & le Mareschal Desdiguieres (quoy que vieux Renard) s'y est laissé piper, & quasi tous les Grands de la Cour. C'est pourquoi vn bon compagnon disoit que Luyne faisoit des Princes comme des seaux d'vn puis, l'vn desquels on faict descendre en bas toutes-fois & quantes qu'on tire l'autre en haut pour auoir de l'eau. Vn autre rencontra aussi plaisamment, qui comparoit Luyne à vn danseur sur corde, lequel panche ou hausse son contre-pois pour l'accommoder aux mouuemens de son corps: Qu'ainsi faisoit-il des Grands les approchant ou reculant, selon qu'il recognoist en auoir affaire pour se maintenir au sommet de la roue de fortune.

Sur cela i'entends la populace qui s'escrie contre tous les Seigneurs, les accusans de lascheté, & Messieurs du Conseil d'infidelité, de consentir à tant de calamitez causées par vn Fauory: Pour moy i'auouë que ie ne m'estonne pas si fort de

nos miseres, que de la continuation de nos desordres: Admirant en moy-mesme comme tant de confusions passées (qui toutes ont pris naissance de l'ambition des mignons) n'ont en fin rendu les François plus prudens. Et que tant de vieux Conseillers d'Estat n'ayent trouué moyen de remedier aux maux de l'Estat, ou que du moins pour leur honneur ils n'ayent publiquement donné leurs aduis pour les preuenir!

La durée des guerres fait les bons soldats, mais la longueur de nos desolations ne nous rend point plus sages au faict du gouuernement. Ou est seulement le premier qui aye encore aduerty le Roy des bourasques qui menassent sa Couronne? Exempterai-ie ceux qui ont vieilli dans les affaires, qui regorgent de biens, qui ont mesme le pied dans la fosse, & ausquels il ne reste rien à souhaitter, que de faire quelque genereuse action pour mourir glorieusement! Helas aucun d'eux n'a encore porté les ressorts de son courage iusques là. Ils sont Conseillers de complaisance, & non de conscience, r'affinez à la mode, & nourris de maximes accommodantes.

Cependant nous sentons les orages des vents furieux du Midy, sortant des Pirenées & monts Apenins, & ceux qui sont commis aux eschauguettes pour descouurir l'ennemy n'en disent mot: Voila l'habileté des gens du siecle, & l'estat ou nous sommes reduits: Estat deplorable, & mal-heur irremediable tout ensemble! La dessus i'enttens dire à Contade qu'il ne se faut estonner de tout cela, que ce Royaume a tousiours subsisté dans les confusions, que Monsieur de Luyne ne fait rien que ses predecesseurs n'ayent fait de-

uant

passees, que celles d'aduenir: & d'autant que telles curieuses recherches requeroiẽt du loisir pour les bien entendre, ie transportay le tout en ma Cellule, tant pour philosopher sur les circonstances d'icelles, que pour les conferer auec les belles leuees de bouclier du temps present.

Estant retiré en ma chambrette, la premiere chose que ie fis ce fut de manier les deux instrumens susdicts, pour descouurir à quel vsage le bon homme s'en seruoit. En fin ne pouuant trouuer le secret d'iceux par science, ie l'apris par hazard, au rebours de Cadnet qui à apris l'art militaire sans hazard : Ainsi apres les auoir bien maniees sans y sçauoir rien cognoistre non plus que le Garde des Seaux aux chemins d'alentour d'Angers: Ie m'auisay de mettre le bout de l'entonnoir dans ma bouche, pour essayer s'il seroit propre pour vn Cor de chasse: mais n'ayant l'embouchure commode à tel vsage: il m'aduint par cas fortuit de le mettre en mon oreille, & soudain i'entendis vn bourdonnement de plusieurs endroits, ie iugeay que cet instrument seruoit pour l'oüye, & de faict l'ayant tenu dans l'oreille auec plus d'attention, ioüys plusieurs propos qui se tenoient aux Parroisses circonuoisines de mon Hermitage, & entre autre i'entendis la seruante du Seigneur d'vn village qui reprochoit au valet de chambre qu'il faisoit le Luyne, & qu'il entretenoit son Maistre en diuision auec sa mere, femme, frere & parens : afin de gouuerner tout seul son Maistre & sa maison. Vne autre bonne vieille racõtoit au Curé qu'elle auoit ouy dire au Marché que Monsieur le Connestable alloit canoniser la Rochelle auec cent canons, la

ſimplicité de cette fẽme me fit rire, voyant qu'au lieu de canoner elle diſoit canoniſer, comme ſi cette ville euſt eſté vne ſeconde Sœur Marie de l'Incarnation, appelee dans le monde Madamoiſelle Acarie, deſlors ie preueu que i'entendrois bien d'autre droleries.

Quand à l'autre inſtrument, ie ne ſçauois non plus penſer à quoy il pouuoit eſtre vtile : Mais la croyance que i'auois qu'il n'eſtoit moins propre que l'autre, me fit auſſi eſtre curieux d'aprendre ce à quoy il pouuoit ſeruir, en fin voyant qu'il ne differoient guere des lunettes de Holande, ie me tourne ſur Paris, & le portãt ſur l'œil pour regarder la ville, ie remarque que ie voyois dãs les maiſon auſſi à clair que dans les champs, & d'autant que le Louure eſt en aſpect droit au Mon-Valerien ; i'arreſtay mes bezicles ſur la grande Gallerie, dans laquelle ie recogneu le Roy joüant auec quelque ieune Nobleſſe. A l'vn des bouts d'icelle ie vis Monſieur de Luyne enuironné de pluſieurs Princes, au commencement ie doutois que ce fut luy, parce qu'il eſtoit couuert, & les autres nuës teſtes : mais apres auoir regardé de rechef ie trouuay qu'il y eſtoit en perſonne, & Meſſieurs nos Grands en valets. Ainſi par le moyen de ces deux inſtruments, ie m'imaginay auſſi-toſt que ie ne pouuois faillir que ie ne deſcouuriſſe de grãds ſecrets en peu de temps, & qu'il falloit bien que mon predeceſſeur euſt appris pendant le cours de ſa vie.

Ruminant en moy-meſme ſur toutes ces choſes, ie me jette incontinent à genoux, priant Dieu de m'aſſiſter en tous mes mouuemẽs : Et puis que ie m'eſtois retiré vers luy pour mediter en

ſa gloire, ie le ſupplios deſtourner de mon eſprit toutes les veines curioſitez de la terre, à ce què les diuertiſſemens mõdains ne retardaſſent mon ame de s'eſleuer au Ciel, où giſt le ſouuerain bien, & non en la recherche chagrine des maluerſations ordinaires de la Cour, où pour des heures de plaiſirs, on rencontre des annees entieres de triſteſſe.

Diſcourant donc ainſi, vn doux aſſoupiſſement me print, tel qu'il ſuruient quelques-fois au Pere Berulle, lors qu'il ſe perd dans les extaſes de ſes conceptions politiques : Or pendant cét endormiſſement, il me ſembla que le Genie du feu Roy Henry le Grand me mit en main les deux inſtruments ſuſdits, me diſant : Ne crains d'vſer de ces outils, voy tout, eſcoute tout, & note ce que tu remarqueras digne d'eſtre reuelé au public : car le ſalut d'vn Eſtat giſt à deſcouurir ce qui s'y paſſe, à fin de preuenir le mal qui s'y braſſe. Ne neglige donc de veiller au ſalut de la France que i'ay tant cherie, reuele librement ce que tu apprendras par tes ſecrets, ſi le Roy mon fils ne t'eſcoute à ſon dam, ſes bons ſeruiteurs t'en ſçauront touſiours gré, & trauailleront à leur poſſible de repouſſer les ambitieux deſſeins de trois auortons, qui veulent tout diſſiper, pour eſtablir leur orgueilleuſe fortune.

Ces propos prononcez par vn eſprit attriſté, ce me ſembloit, m'eſueillerent auſſi melancolique que Cadnet, lors qu'il employa la premiere nuict de ſes nopces à foiter, au lieu de caraſſer ſa chere eſpouſe : Neantmoins reuenant à l'affaire, ie me reſoudis de ſuiure le deſtin, pour cognoiſtre celuy de la France, qui par ſes deſordres pro-

nostique nos mal-heurs,& par nos mal-heurs la ruine infaillible de la Monarchie. De cela, chaçun en remet la faute sur son compagnon, nul ne se dict autheur du mal, les Princes en accusent les Fauoris, les Fauoris le rejettent sur les Princes, chacun publie son innocence, les Conseillers d'Estat en lauent leurs mains, le Garde des Sceaux en est deuenu tout blanc de chagrin: Cependant le pauure peuple langui, & puis que seul il en porte la peine, ie me resouds d'entendre attentiuement ses plaintes, sans m'arrester aux desguisements que les Grands mettent en auant, pour palier leur lascheté, desquels ie ne laisseray qui çà, qui là de recueillir les discours, pour paruenir à vn esclaircissement plus veritable de la source de nos miseres.

Sur ce sujet, il me souuient d'vne dispute suruenuë depuis peu entre quelques Artisaus du Faux-bourg de d'Arnetal, deuisans entre la poire & le fromage, sur la cause du mal-heur du temps, faschez de ce que l'on fortifie Quilebœuf, au preiudice de la promesse solemnelle que le Roy auoit donnée à ceux de Roüen, tant durant la tenuë de l'Assemblée des Notables, qu'encore depuis par ses lettres patentes, portans la desmolition de cette place, comme ruineuse à toute la Normandie. Et cependant sans nulle necessité, & nonobstant les deffences du Parlement, on ne laissoit d'y trauailler, pour y establir vn nid de tyrannie, au grand détriment du pauure peuple: Chaçun disant là-dessus sa ratelée; l'vn soustenoit que Dieu le permettoit pour nos pechez, l'autre, que le Roy ne sçauoit pas tout le mal qui se commettoit sous son authorité: vn autre prou-

uoit que les Parlemens ne valloient pas vn turlupet d'endurer telles choses : vn autre disputoit que c'estoit Monsieur de Luyne qui auoit enuie d'y establir son frere Branthe, & de debusquer le Colonel d'Ornano de la Prouince : En fin vn bon vieillard prenant la parole, leur vint à dire, mes enfans ie vous veux apprendre deux choses que i'ay remarquées durant le cours de ma vie. C'est que ie n'ay point veu de repos dans les maisons, n'y de bon-heur dans le Royaume, depuis que les femmes sont deuenuës Casuistes, & que les fauoris ont gouuerné : Apprenez cela de moy, comme d'vn Prophete, tant plus les maris & les Bourgeois y penseront, & plus ils recognoistront que ie dis vray, ie m'en vay boire à vous tous la dessus : Ce bon Manant ratiocinoit-il mal, à vostre aduis? Voicy ce que mon predecesseur en a laissé en ses memoires.

Depuis que les femmes ont mis
Le nez au cas de consciene,
Depuis ce temps-là les maris
Ont appris l'art de Penitence.

Et en vn autre endroict i'ay trouué cét autre dicton.

Deslors qu'vn Monsieur se remet
Au gouuernement d'vn valet,
Tout desordre chez luy abonde,
Il se faict veoir foible d'esprit,
Son valet le pille & destruit,
Et ce rend ridicule au monde.

Tous les particuliers qui sont tombez en ce deffaut ont esté ruinez, & les siecles passez ont fait voir à la France la verité de ceste obseruation; Car toutes les fois qu'elle a esté reduitte sous ce

ioug, l'Eſtat en a grandement paty, teſmoing ce qui s'eſt paſſé durant le regne de Henry III. D'autant que tous les mignons ſont Chancres malins, principalement ceux qui s'emparent du commandement ſouuerain, leſquels terraſſent touſiours leurs maiſtres, & rongent ſes ſubiects iuſques aux os.

Qu'ainſi ne ſoit, ſans aller chercher les exemples de l'antiquité, arreſtons nous à ce que nous auons veu, & voyons deuant nos yeux: Conſiderons les troubles que la France à ſoufferts pour cela, & les volleries qui s'y ſont commiſes. Conchine n'a-il point diſſipé tous les threſors que le feu Roy auoit amaſſé, & pour ſon ſujet n'auons nous pas veu tous les Princes ſe ſouſleuer? Luyne ayant ſuccedé à ſa place, n'a-il pas encore faict pis, ayant rauy en vne heure toute la ſubſtance de l'autre? Et non content, n'a-il pas eſpuiſé toutes les Finances du Royaume, & ſurchargé le peuple d'vn nombre infiny d'Edicts tres pernicieux, entr'autres celuy des Procureurs, duquel i'ay trouué ce quatrain dans le manuſcrit de mon predeceſſeur.

Lors qu'on verra les Procureurs
Erigez en tiltre d'Offices
Alors accroiſtront nos mal-heurs,
Et des autres les malefices.

Cependant il gaigne le tiers & le cart dans les Parlemens par penſions & promeſſes. Le tout au detriment de l'Eſtat, & pour aſſouuir cét orgueil d'eſtre le ſeul dominant, & eſleuer ſa maiſon Prouençalle au deſſus de la Royalle, au preiudice du Roy, de Mõſieur ſon frere, de la Royne ſa mere, & des Grands de la Couronne. C'eſt

pourquoy les Diaphoristes du temps, qui penetrent dans les secrettes menées des Caballes, & tous nos Prophetes Gaulois soustiennent vnanimement que Luyne butte, ou à vne vsurpation, ou à vne dissipation de la Monarchie, tirans tous leurs argumens de la suitte de ses progrez.

Or parmy les durs ressentimens qu'aporte la preuoyance d'vn mal public ; ie ne laisse neantmoins de prendre par fois vn grand contentement à les entendre discourir la-dessus. Et ainsi sans m'arrester au iugement qu'ils en font, ie desduiray seulement les raisons qu'ils en alleguent.

En premier, ils s'arrestent aux augures funestes qui ont depuis trois ans en ça enuironné le Louure, entre lesquels ils en remarquent deux signalez sçauoir l'embrasement du Palais, de la Iustice, bras droict de la Royauté, qui de fond en comble a esté deuoré par le feu, auec toutes les effigies des Roys de France, & celuy des Tuilleries, lieu de plaisance des Roys, orné des plus rares peintures de la Chrestienté, où Henry IV. n'auoit voulu permettre que l'on y esleuast le Roy d'apresent durant sa ieunesse, de crainte que les femmes & enfans ne gastassent cette demeure qu'il auoit reseruée pour vne retraicte à sa vieillesse: Et cependant l'insolence de Luyne s'est portée iusques-là, que de remplir les riches salles de ce logis, de paille, & foin pour la prouision de ses cheuaux : qui a esté cause que l'accident d'vne chandelle à reduit en cendre les plus sumptueux lambris, plafonds & superbes cheminées de l'Europe. En suitte de ce sinistre presage, ils presupposent vn siecle tout corrompu en l'Eglise, en la Iustice, Noblesse, & Bourgeoisie : Tous

les Princes (notez cecy) ieunes, foibles, diuisez entre-eux, sans grande experience, abbatus d'vn Fauory, qui sans contredit taille, coupe, rongne, & dispose de l'authorité Royalle; de laquelle il s'est emparé par leur lascheté. De là il le concluët par cette maxime infaillible? que tout valet qui fait mieux ses affaires que celles de son Maistre, & qui se reuest effrontement de son authorité, tost ou tard il à enuie de le despoüiller.

Cadnet (Duc de Chaume) ne faict pas la petite bouche, qu'il veut pour sa part la Prouince de Picardie, Branthe la Normandie, & Luyne la Bretagne, le bruit estant tout commun qu'il aspire l'engagement de ce Duché, pour asseurance de cinq milions de liures qu'il dit auoir presté au Roy: Il butte aussi à s'aproprier du pays d'Albert à cause de la conuenance auec le nom d'Albret, à fin que la transposition d'vne R. ils se puissent dire Princes du sang, & en suitte legitimes heritiers de la Couronne : Ceux qui s'en pensent rire, qu'ils se souuiennent qu'vn an deuant que de se faire Cõnestable, il en fit courre le bruit, pour escouter ce que le monde diroit, il fait de mesme pour l'alienation de la Bretagne, & de ce qu'il fait publier que sa Majesté le veut faire Roy d'Austrasie, & luy donner la Couronne de Nauarre, par où il fait cognoistre ouuertement le desir qu'il a de paruenir à la Royauté: Adjoustés à cela, disent les clair-voyans, le mespris qu'il fait des Princes du sang abbatardissant peu à peu le respect deu à ceux de cette qualité, les jettant tant qu'il peut dans l'opprobre pour les faire decrier parmy le peuple: Il n'espargne pas mesme le Roy, sur lequel il rejette la mal-

veillance

uant luy, & que de ſon coſté il n'eſtoit obligé de faire mieux qu'eux que c'eſt l'opinion de Madamoiſelle de Gournay,& Rouſſelay,que ie deuois nommer le premier, voire meſme du Pere Arnoux,& de toute la ſaincte Societé.

Ainſi nos Conſeillers auſſi bien que nos Princes. ſemblent conſentir à tout par vne commune laſcheté. Que n'ont-ils pour le moins autant de preuoyance pour la conſeruation de l'Eſtat, que Luyne en a pour la ſienne propre? Il y a tantoſt quatre ans que i'oüys les trois freres conſultant de leurs affaires en vne des châbres du Louure, enquoy ils tomberent tous d'accord qu'il falloit en toute diligence qu'ils ſe fortifiaſſent le plus qu'ils pourroient d'alliances, d'argent, & de places; Afin, diſoit Branthe, que tous ceux que nous auons offencez,& que nous offencerons, ne nous puiſſent nuire, en cas que le Roy vienne à nous manquer,ſoit par le deceds de ſa Majeſté, ſoit par vn changement d'affection: Nous auons ces deux poincts à craindre, diſoit Cadnet: mais vous oubliez la Royne mere. A quoy il nous eſt ayſé de remedier, en la detenant touſiours priſonniere, ou en luy donnant tant de trauerſes, que nous en puiſſions eſtre deliurez par les ennuys. Le plus ſeur de tout,repliqua Luyne, eſt de nous eſtablir par tout ſi puiſſamment,que nous puiſſions donner la loy à qui nous voudra heurter,quelque accident qu'il ſuruienne: Nos Princes & Conſeillers deuroient faire le meſme, & preuoir que des petits galans ne ſe rendent ſi abſolus dans cette Monarchie, qu'ils ne ſe facent ſouuerains, en cas qu'il arriuaſt faute du Roy, ou que ſa Majeſté vint à recognoiſtre les abus de tels Fauoris, & à

vouloir chaſtier leur inſolences ? Qui ne voit que Luyne ſeul eſt ſi puiſſant de villes, de Finances, & de Creatures, qu'il peut plus ayſement trauerſer le Roy en ſon Royaume, que le Roy luy? C'eſt la preuoyance generalle que doiuent auoir tous les François: Car ſi le Duc d'Eſpernon à bien donné la loy à ces Meſſieurs, n'ayant que trois ou quatre places, à plus forte raiſon, Luyne qui a des Prouinces entieres auec les meilleures forteresſes de l'Eſtat. Et puis il eſt ſi accouſtumé à faire le Roy, que mal-ayſement luy en fera-on quitter la pratique. Il commande en Roy, parle en Roy, eſcrit en Roy, oſe mander que ſes paroles vallent Breuets: Ie ne penſe pas que ſa Majeſté puiſſe faire dauantage; Il a plein vne eſcarcelle de Breuets, de penſions & d'Eſtats de Mareſchaux de France, auec leſquels il beffle vn chacun: Ce n'eſt pas iuſques à Chaſtillon qui a trahi ſa Religion pour eſtre de ces Mareſchaux à la douzaine, deſquels on fera aux premiers iours vne compagnie de Carabins: Ha! Chaſtillon! tu n'es pas deſcendu de ce Gaſpard, tu es de la race du ſiecle, & comme tel tu as eſté chaſſé honteuſement hors de Montpellier auec toute ta famille, qui ſera à iamais vne marque d'ignominie pour ta poſterité.

Helas! il n'eſt pas ſeul enfariné d'ignominie, tous nos Grands en ſont vn peu barboüillez, excepté le Duc du Mayne. Auſſi bon Dieu à quel degré de meſpris eſt auiourd'huy reduite la reputation de nos Princes? Il y a de l'horreur à l'eſcouter & de l'eſtonnement à le croire, chacun les deſpeignant auec les plus chetiues couleurs du monde. Les perſonnes iudicieuſes en general les tiennent ſans cœur, ſans honneur, & ſans pre-

uoyance. Ce n'eſt pas iuſques aux femmes qui ne les meſpriſent ? Il y à quelque temps que i'eſcoutois des Crocheteurs beuuans en vn cabaret, l'vn deſquels ſe mit ſur la fripperie des Grands & ſans reſpect de leurs extractions, qualitez, ny crainte de reprehenſion de Iuſtice, diſoit mille fornettes d'eux: Mais ce que ie ſupporte plus impatiemment, ce ſont les meſdiſances qui ſe publient au deſauantage de l'honneur deu à ces bõs Princes de la Maiſon de Guiſe, vrais Catholiques s'il y en eut iamais, & qui ont touſiours eu (quoy qu'on en die) plus d'ambition de bien faire que de regner, principalement ceux d'apreſent, leſquels neantmoins on accuſe d'eſtre tant ſoit peu laſches, quoy qu'au reſte treſ-gens de bien & fort endurans : horſmis le Cardinal qui ſolicite ſes procez à coup de poing. Cependant quelques enuieux heretiques ou fauteurs appellent Monſieur de Guiſe tantoſt Pere ſouffrant, tantoſt eſtaffier de la faueur, Dieu te gard la Roſe & autres ſemblables tiltres ridicules, qu'ils diſent auoir acquis ſelon les occurences du temps, ce qui raualle grandemẽt la gloire que ſes anceſtres auoient acquis à cette race. Mais ce que i'entendis de trois perſonnages deuiſans dans le Cabinet du Garde des Seaux ; me fit ſeigner depuis le front iuſques au nombril. Ils ſouſtenoient qu'vn des bons Mareſchaux de France auoit porté parole au Duc de Guyſe, que les Ducs du Mayne & de Neuers l'attendoient auec ſon frere Giuuille, & que ſi le cœur luy en diſoit qu'il les conduiroit tous deux au lieu où les autres eſtoient; à quoy le Duc ſeigna du nés. En ſuite vn autre aſſeura que Monſieur de Neuers auoit en-

uoyé vn Gentil-homme Lorrain nommé Bolandre vers le Prince de Ginuille pour l'appeller en duel. Bolandre estant à Fontaine-bleau, va droict au logis dudit Prince qui le cognoissoit, lequel d'abord l'embrassa, & luy fit mille caresse, ne sçachant le suject qui l'amenoit en France. Ce Lorrain demeure huict iours à sa suitte sans descouurir son dessein à personne, espiant tousiours l'occasion de luy porter la parole du combat. Vn iour Ginuille, & quelques autres discourans des belles Dames, le Prince dit à Bolandre qu'il luy en vouloit faire voir vne des plus belles de Paris: Ce Lorrain luy replique qu'il en sçauoit vne plus gentille que la siéne, que s'il luy vouloit iurer d'estre secret qu'il la luy feroit voir en chemise: Ginuille luy promit, mais dit le Lorrain, vous auez des gardes? le moyen de vous eschapper, laisse moy faire, dit le Prince, ie m'en desmesleray bien: Alors Bolandre s'approchant de son oreille, luy dit, c'est Monsieur de Neuers que ie vous feray voir en chemise auec l'espee en la main, & vous y couduiray si le desirez : A ces mots, ce Prince, au lieu d'aller où son honneur l'appelloit, s'excusa tout haut, disant qu'il ne s'y pouuoit trouuer contre les deffences du Roy, ny quitter les gardes que sa Majesté luy auoit fait bailler. Ainsi l'affaire fut esuentee, & Bolandre s'eschappa.

Le Duc de Guise a faict vne cagade aussi gentille que celle-là, qu'en despit de ce que Luyne luy refusa de traitter de la charge de General des Galleres, il partit de Fontaine-bleau pour s'en venir à Paris, en resolution de mettre de force son frere le Cardinal hors du Bois de Vincennes. A cét effect il communiqua son dessein au Che-

ualier de Bioux, lequel il coniura de ſe tenir preſt auec ſes amis, pour le lendemain matin; Bioux qui eſt braue & hardy tout enſemble, luy promit, & de faict, dés l'heure donnee, il ne manqua de ſe rendre à l'Hoſtel de Guyſe, pour aduiſer aux moyens de l'execution. Il trouue le Prince encore endormy, & comme il ſe pourmenoit en la Cour du Manege, attendant qu'il fuſt eſueillé, il rencontra l'Abbé de Han l'Eſcalopier, auquel il demanda où il alloit ſi matin? Faire viſites, diſt l'Abbé; ſi vous n'eſtes preſſé, repliqua Bioux, ie vous veux faire veoir vn homme qui eſtoit hier au ſoir extremement camus, & ce matin i'eſpere que vous & moy le verrons ſans nez. L'Abbé de Han qui eſt bon railleur, dict qu'il en eſtoit content, & ainſi s'en vont droict à la chambre du Duc, lequel s'habilloit, apres luy auoir faict la reuerence. Bioux luy demanda s'il s'eſtoit ſouuenu des propos qu'il luy auoit tenu le iour d'auparauant? Ouy bien, reſpondit le Duc, mais i'ay reſué tout la niuct ſur cét affaire, & ay trouué qu'il eſt plus à propos que i'enuoye ma femme à Fontaine-Bleau, pour faire ſçauoir à Monſieur le Conneſtable mon deſplaiſir, & ma reſolution quand & quand, au cas qu'il ne me donne contentement. Hé bien (dit Bioux à l'Abbé:) Ne ſuis-ie pas homme de promeſſe, ne vous ay-ie pas dit que ie vous ferois veoir vn Gentil-homme qui eſtoit hier au ſoir bien camus, & que ie vous le ferois voir ce matin ſans nez? A ceſte repartie chacun ſe prit à rire, & le Duc comme les autres. Tant il eſt bon Prince? Apres cela il ne faut plus s'eſtonner ſi nos Fauoris font les Roys, puis que la laſcheté de nos

Grands ſert de marche-pied à leur formidable eſtabliſſement. Car qui conſiderera depuis le commencement de leur fortune iuſques à l'heure de maintenant il remarquera que la ſeule puſilanimité des Princes les a portez où ils ſont à preſent, ce que Branthe, Luyne, & Cadnet n'euſſent iamais entrepris s'ils euſſent veu en eux tant ſoit peu de generoſité, eſtans les plus timides poltrons qui ſoient onc ſortis de Prouence, teſmoin ce qui s'eſt paſſé aux mouuemens derniers, où aucun d'eux n'a fait aucun exploit, ny paru à la campagne; Luyne s'eſtant touſiours tenu dãs le quartier du Roy: Cadnet s'eſtant renfermé dans la Citadelle d'Amiens, & Branthe eſtant demeuré hypopondriaque dans Poictiers, au lieu d'eſtre tous trois les premiers aux charges de guerre, comme ils veulent eſtre aux charges de l'Eſtat, puis que c'eſtoit pour eux, & contre eux que la feſte ſe preparoit.

Cadnet, n'a-il pas monſtré en toutes ſes actions qu'il n'eſt propre qu'à la piaffe & recentement en ſon Ambaſſade d'Angleterre, où il eſt allé auec vn equipage Royal, ayant eu l'ambition de ſe faire ſuiure par huict ou dix Cheualiers du Sainct Eſprit? Ce qui fut cauſe que les Anglois par complimens luy preſenterent vn Cartel de deffi de dix contre dix au Tournoy, dont il s'excuſa honteuſement, ſur ce qu'il diſoit n'auoir amené ſes grands cheuaux pour paroiſtre en la courſe, & ſur ce que les autres luy offrirent de l'en accommoder des meilleurs de leurs Eſcuries. Il repliqua qu'il eſtoit preſſé de s'en retourner, engageant par ſi laſche deffaicte l'honneur de ſon maiſtre, & de la nation Françoiſe. Si Bran-

the y euſt eſté en ſa place, il euſt mieux mis ſa reputation à couuert: Car il n'a pas de honte de marcher à la teſte de la Compagnie des cheuaux Legers du Roy, ſous vn Paraſol de velours cramoiſi, ainſi que les Dames de Poictiers l'ont remarqué au voyage de l'annee paſſee. Et puis faites vous aſſommer pour deffendre telles gens, qui ne demandent que la mort d'autruy pour attraper leur deſpoüille. C'eſt pourquoy Monſieur de Montmorency doit prendre garde de ne ſe trop engager en la guerre de Lãguedoc, que ſi par mal-heur il luy arriuoit d'eſtre tué, ils ſe mocqueroient de luy, en ſe reueſtiſſans de ſes charges. Ainſi les bonnes femmes diſent qu'ils ſont habiles de rencontrer tous les iours des ſots qu'ils attirent à leur party, renuerſans par promeſſes tout ce qui s'oppoſe à leur grandeur, teſmoin la Ligue des mal contents, qu'ils ont deſcouſuë ſans mettre la main à l'eſpee.

Là deſſus, i'en oy d'autres qui repliquent que ce n'eſt pas leur habileté: Mais la ſeule laſcheté des hommes du temps,, qui a rendu leur fortune heureuſe & de duree? Or en tout cela qui m'a le plus embroüillé la ceruelle ont eſté les diuers diſcours que i'ay entendus ſur les occurences des mouuemens derniers, à raiſon des diuers iugemens que chacun en faict, ſelon la paſſion qui l'emporte. Les vns ſouſtenans les armes de la Royne mere auoir eſté tres-iuſtes, comme fondees ſur la deffence de ſa liberté, & pour preuenir les oppreſſions dont elle eſtoit menaſſee par les violences d'vn Fauory, qui par des artifices abominables de charmes & de menſonges s'efforce de deſtourner l'affection naturelle du Roy ſon

fils,afin de le posseder seul, en depossedant la mere de la place qui luy est deuë, & dans l'Estat, & dans le cœur de sa Majesté, abusant de l'authorité souueraine,pour opprimer tous les grands.

Ceux qui deffendoyent Luyne, disoyent au contraire, que c'estoit au Roy à qui on en vouloit,contre lequel on ne peut iamais armer iustement quelque pretexte que l'on puisse prendre. Qu'il n'apartient à la Royne sa mere de controller les affections de son fils; Qu'elle se doit contenter de l'honneur que sa Majesté luy rend, sans qu'elle ny les Princes se meslent de l'Estat, qui est gouuerné si sagement, par la prudence de Monsieur de Luyne, que la femme de d'Eagen a soustenu deuãt Madame Desdiguieres,qu'il auoit mis les affaires de la France dans les voutes Empirees. Tant ceste Dame a de naïueté! Toutes ces raisons neantmoins n'ont pas empesché la leuee des armes, du succés desquelles i'ay encore eu les oreilles diuersement battuës, les vns extollant les exploicts de Luyne à l'esgal des conquestes de Charlemaigne, & les autres du party de la Royne mere : accusans le tiers & le quart du mauuais succés des affaires,pour palier leur lascheté & excuser leur imprudence.

Pour donner mieux tout çecy à entendre,il faut raconter ce que i'ay ouy des plaintes des particuliers pensans couurir en gros les fautes qu'ils ont commises dans le detail. Les premiers sont ceux qui auoyent entrepris de deffendre la Normandie des oppressions de Luyne. En quoy ils se sont trouuez descheuz; non par faute de disposition du costé du peuple, mais pour n'auoir sçeu tenir l'ordre qu'vn masle courage y eust

peu

peu apporter, & par ceste voye eschauffer ceux qui se sont refroidis, voyans si peu de resolution aux Chefs qui les deuoient deffendre : Ceux qui estoient au Pont de Sé, chantent vn pareil *jargon*, chacun reiettant la faute sur son compagnon & nul confessant la siene. Hors mis le Duc de Rets, qui soustient n'auoir reculé que pour mieux sauter prouuant par le prouerbe Italien, que *non fugge chi torna â caza* : en quoy s'il a eu du du mal'heur, il l'attribuë aux bleuea-venes que son oncle le Cardinal luy à faict prendre, qui luy ont causé beaucoup de honte & peu de profit, en quoy il a receu vn notable interest en la necessité de ses affaires. Pour tous les autres, ils mettent leur Poltronnerie à couuert sous la Mitre de l'Euesque de Luçon, lequel ils chargent de toutes les disgraces qui leur sont suruenuës, à raison des intelligences qu'il a tousiours eu auec Messieurs de la faueur; l'Euesque d'vn autre costé, reiette tout le mal aller sur les impertinences des esprits de quelques-vns, & bassesse de courage des autres, qui ne sont propres qu'à faire les turbulens dans les villes, & non à s'opposer genereusement au peril des combats.

Or parmy la diuersité de ces raisons, ie me trouue quelquesfois si confus, que ie suis contraint d'auoir recours à mon escoutoir, pour entendre les aduis des iudicieux du temps, lesquels aprofondissans le tout meurement, soustiennent que Luyne ne peut s'attribuer grande gloire en la victoire du Roy; Ny la Royne mere grand blasme en la conduite de son party : Pour le Roy, il à vaincu sans ordre, & elle a combatu sans resistance, ce qui a demonstré la foiblesse generalle

de l'Estat François : Car il n'y à rien de plus certain, que si l'estranger fust entré dans le Royaume auec seulement dix mille hommes, il eust faict fuir deuant luy les forces du Roy, & celles de la Royne sa mere, tant il y auoit de confusion & de chefs peu experimentez de part & d'autre.

De sorte, disent-ils, que la seule presence du Roy, que Luyne a hazardé pour se mettre à couuert, a esté vn espantail à niais ; & partant les trophees de Monsieur le Connestable ne sont si grands qu'on les publie, puis qu'aisément on les redige par escript, en des petits liurets de trois feuilles, dans lesquelles il ne se peut remarquer aucune chose digne d'estre laissee à la posterité. Quand au faict de la Royne mere, il n'a pas esté renuersé faute de Iustice : mais par la seule lascheté de la pluspart de son parti : Qui a empesché qu'on n'aye mieux faict dans Roüen, & que ceux qui commandoient n'ayent preuenu ceux qui les ont preuenu ? Ce n'a pas esté la barbe de Monsieur nostre Archeuesque, ce n'a esté que leur foible resolution : Surquoy s'excusera Prudent de n'auoir mieux munitionné & deffendu le Chasteau de Caen ? pourquoy quelque Grand ne s'est-il ietté dedans, ainsi que fit le Duc du Mayne dans Soissons ? Si ceste place eust esté confiee à vn homme de courage, la moindre deffence faisoit tourner les dos aux armes de Luyne, & donnoit temps à celles de la Royne, qui par ce moyen eust deliuré l'esprit du Roy du charme des trois freres : Ceux qui sont pres de Madame la Comtesse de Soissons, sur qui reietteront-ils la confusion de leurs broüillons conseils? Sera-ce sur l'auarice qu'ils publient de leur mai-

ſtreſſe ? Cependant qui les eſcoutera caqueter, ils ont fait des merueilles. Autant en diront plusieurs autres qui ſçauent faire mille belles propoſitions, & n'en ſçauent executer aucune. Non plus que Marillac les deſſeins de ſes fortifications, ny le Cardinal de Sourdy arreſter le vol de ſes legeres imaginations : En vn mot voila le veritable pourtraict de ces derniers mouuemens, où Luyne a employé l'entiere authorité & les Finances de l'Eſtat pour ſon ſeul intereſt ; Là où il eſt à preſumer que la Royne mere a eſté contrainte de s'incommoder en la conduite de ſes affaires, pour s'accommoder à l'intereſt d'aucuns particuliers qui la ſuiuoyent ; Luyne au rebours riſquoit ſon maiſtre & ſon Royaume aux deſpens du public, pour ſeul ſe mettre à l'abry de l'orage.

Ce que la Royne mere n'euſt iamais voulu hazarder, comme de faict elle a bien monſtré, ayant mieux aymé s'aſſuiettir à vn traitté de paix, quoy que deſ-auantageux, que de regner en la confuſion : Ainſi qu'elle euſt peu faire, ſi elle euſt paſſé en Guyenne. Mais ſon bon naturel l'a touſiours retenuë dans le reſpect & amour qu'elle doit au bien des affaires du Roy ſon fils, & du public. Pleuſt à Dieu que Luyne en euſt autant pour ſon Maiſtre, les choſes ne feroyent reduites en l'eſtat deſplorable qu'elles ſont à preſent, par la gloutonnie de ſon ambition deuorante ; qui le faict paſſer par deſſus tout reſpect, pour paruenir au but de ſes orgueilleuſes pretentions! Ce n'eſt pas iuſques à la perſonne du Roy, de laquelle luy & ſes freres abuſent auec meſpris. Se peut-il rien remarquer de plus inſolent, que ce

qu'à faict Branthe, quand de haute lutte il osta à la Chaisnaye la place de premier Cheuau-Leger de la Compagnie du Roy, pour la bailler à la Faucherie, au preiudice du don que sa Maiesté en auoit faict de sa propre bouche à la Chaisnaye? Mais vn de mes plus grands plaisirs, fut lors que i'escoutay la reprimande, que Luyne fit à Desplan, sur le suject de la charge de Grand Preuost. Il faut icy noter que lors que les premieres nouuelles de la maladie du Sieur de Berengeuille arriuerent au Louure, Desplan ioüoit auec le Roy, qui de son propre mouuement luy donna ladite charge, au cas qu'elle vint à vacquer. Ce don estant venu aux oreilles de Luyne, il enuoye aussi tost querir Desplan, & auec vne esmotion de cholere, luy demanda qui l'auoit faict si hardy que d'accepter ledit Estat, auec de grandes menasses. De sorte qu'il fallut que Desplan luy remist ledit Office de grand Preuost : Au mesme instant ie vis Luyne qui alla trouuer le Roy, auquel il dist d'abord, sans parler ny de parchemin ny de cire. Auez vous donné la charge de Berengeuille à Desplan ? Sa Majesté à demy surprise, respondit que ouy, Vrayement, repliqua Luyne, vous sçauez bien ce que vous faictes ! Cette charge est la recompense d'vn braue Caualier, & vous l'allez donner à la vollee à vn ieune sot. Voila bien le moyen de ruiner vos affaires.

Quand ie considere ce que dessus, ie demanderois volontiers à Luyne, qui taxe le Roy d'auoir grrtifié Desplan de la Grand Preuosté de l'Hostel, auquel de fait il l'a osté, pour en reuestir Modene son oncle. Que dira-il, si on l'interroge sur l'Estat de Connestable, qu'il à extorqué de sa

Maieſté ? Reſpondra-il que le Roy ne fait point de faute quand on luy donne quelque choſe ? Il n'oſeroit dire non plus que ſa Majeſté l'aye faict par deliberation de ſon Conſeil : Le contraire ſe prouue par les lettres que le Roy a eſcrit aux Grands de ſon Royaume ſur ce ſujeƈt, leſquelles Luyne a fait dreſſer à ſa fantaſie. En voicy la teneur de quelques-vnes. *Ie vous ay auſſi voulu donner aduis comme i'ay pourueu mon Couſin le Duc de Luyne de la charge de Conneſtable de France, ayant iugé que le reſtabliſſement d'icelle ſeroit grandement vtile & aduantageux au bien de mes affaires, & de mon Royaume, en la mettant entre les mains d'vn perſonnage qui ait toutes les bonnes qualitez qui ſont en luy, en quoy ie m'aſſeure que le ſuccez reſpondra à mon attente, & que les effects reuſſiront au contentement de ceux qui aymeront ma perſonne, & le bien de mon ſeruice, &c.* Ces lettres dattees du quatrieſme Auril, à Paris. Par icelles on voit qu'il n'y à vn ſeul mot qui face mētion que l'affaire ait paſſé par l'aduis du Conſeil, elles portent purement la volonté du Roy, & les loüanges de Luyne, qui ſans capacité & ſans neceſſité à voulu faire reuiure en luy ceſte dignité, qui auoit eſté ſupprimee par l'aduis du feu Roy & de ſon Conſeil, & tout cela en brauade des Grands, & au preiudice du Royaume. Entre les Centuries de mon predeceſſeur, voyci ce que i'ay trouué ſur ce ſujet.

Lors que l'on verra renaiſtre
Vn Conneſtable nouueau,
Vn valet fera renaiſtre,
Et la France ſon tombeau.

Mais d'autant que le ſens du dernier vers eſt vn peu ambigu, ne ſçachant s'il entend que ceſte

charge fera le cercueil du Conneſtable ou de la France, ie prierois volontiers l'Archeueſque de Sens de l'eſclaircir: Ou bien ie me mettray de bon cœur à genoux, pour ſupplier Luyne de declarer franchement, lequel il choiſiroit des deux. Ie croy qu'il affectionne tant la France, qu'il aymeroit mieux qu'elle periſt que luy, parce qu'il à le ſecret de la pouuoir faire reſſuſciter par l'entremiſe des Ieſuites, auec aſſiſtance de l'Eſpagne, à laquelle ſous main il ouure les bras, teſmoing les affaires du Palatinat, de la Valteline, & les remuemens nouueaux contre les pauures Huguenots que l'on attaque, afin que ſous couleur de Religion, Luyne ſe puiſſe approprier de la Rochelle, pour y baſtir le bouleuart de ſa grandeur, & par ce moyen mettre le feu dans l'Eſtat, qui eſt le deſſein de Caſtille, qui pretend par là auoir part au debri: C'eſt ce que mon bon Hermite à remarqué en ceſte Centurie, de laquelle les vers ſont tels.

La ſainƈte Ligue culbutee,
Sous le regne du Grand Henry,
Se trouuera reſſuſcitee,
Sous le regne d'vn Fauory.

Helas! qu'il y a grande apparence de redouter les effects de ceſte Prophetie. Si la Martilliere à oſé dire en ſa Harangue, que les predeceſſeurs de Luyne auoient reſtabli nos Rois en leurs troſnes lors qu'il enuoya comme valets les Ducs de Guyſe, & Deſdiguieres pour faire enregiſtrer au Parlement ſes lettres de Conneſtable, n'ayant daigné faire l'honneur à ce corps de les y preſenter luy meſme! Pour moy, i'oſerois bien aſſeurer, ſuiuant la voix publique que nous & nos

ſucceſſeurs diront qu'vn Fauory les a détroſnez dans l'oportunité d'vn ſiecle corrompu, où tout eſt vente, la vertu ſans prix, la probité deſeſtimee, & l'infidelité recompenſee. Helas; ſera-il reproché à la France qu'vn homme de neant diſſipe l'Eſtat, & face plier ſous ſon authorité tous les Grands de la Monarchie, ſans que perſonne s'oppoſe aux deſſeins de la Souueraineté qu'il vſurpe inſenſiblement ! Abuſera-il touſiours du nom du Roy, & de la tutelle de Monſieur ſon frere ! Monſieur le Prince de Condé laiſſera-il paſſer l'heritage de ſes peres à vne lignee eſtrangere ? L'honneur ne l'animera-il pas pour deffendre l'innocence de ceux de ſon ſang ? L'Eueſque de Luçon trempera-il touſiours dans les conſeils foibles qu'il donne à la Royne mere, afin qu'elle ſerue de trophee à la grandeur de Luyne, qui la faict ſuiure par tout, comme vne ſimple ſeruante ? Monſieur le Comte croupira-il ſans fin dans l'oiſiueté ſous vn Gouuerneur Pedant? Le grand courage de Madame ſa mere ne le portera-il point à ſe reſſentir du meſpris que l'on faict de luy ? Ville-loing deſtournera-il touſiours la generoſité de ce braue Duc du Mayne, ſeule eſperance des François ? duquel Luyne s'eſt moqué, comme il a faict auſſi des Duc & Cardinal de Guyſe, Ginuille, d'Elbeuf, Montmorency, des Ducs de Nemours, Longueuille, Neuers, de Vendoſme, du Grand Prieur, de Rohan, la Trimoüille, Subiſe, Crequi, & de tous les Mareſchaux de France, qui ſont auiourd'huy reduits ſous le commandement d'vn Conneſtable Fauconnier ? Ha ! qu'ils auroyent bien plus d'honneur de mourir glorieuſement, en s'oppoſant à

tels Fauoris, que de languir honteusement comme ils sont sous la domination de leur insolence! Et toy pauure Desplan, medite souuent sur la mort du pauure Haran, qui eust esté Connestable s'il eust vescu. C'est pourquoy Luyne voyant qu'il entroit trop en faueur, l'enuoya en commission dans l'autre monde, qui est vne belle leçon pour toy, contre des gens qui veulent estre absolus. Et quant au Marquis de Quœuure, il se souuiendra s'il luy plaist, qu'au mois de May de l'an six cens vingt & vn, Luyne luy a escroqué Laon, comme long-temps y à Caen au Grand Prieur, pour monstrer que Luyne veut tout auoir. Ainsi ie concluray que la condition du Roy (qui ne voit ny oit que par autrui) est deplorable, que les plaintes des deux Roynes sont considerables, que la pusilanimité des grands est extremement blasmable, que leurs excuses ne son receuables, que le mal qui a pris racine dans l'Estat est irremediable, mais que l'autorité que Luyne vsurpe est par dessus tout formidable, puis qu'on voit appertement qu'il n'a dessein que de mal faire, sur tout de se seruir finement du pretexte specieux de la Religion, pour estouffer les Catholiques Royaux, sous ombre de ruiner les Huguenots, & par ceste voye destituer Monsieur frere du Roy, & tous les Princes du Sang, du seul appuy qui leur reste pour s'oposer à la tyrãnie de Luyne, & à l'vsurpation qu'il proiette de l'Estat.

Reprenez cœur abbatus Princes:
Ouurez les yeux pauures François:
Et n'attendez plus que trois Roys,
Partagent du ROY les Prouinces.

F I N.


Newberry Library · Chicago